

GUIDE POUR LES PARENTS

CAMP DE JOUR GUEPE 2021



*Parc-nature de la
Pointe-aux-Prairies*



GUEPE.QC.CA

Chers parents.

Que dire de 2020 qui a été haute en couleur et en adaptations! C'est forts de ces apprentissages que les camps de jour GUEPE reviennent à l'été 2021. Milieux de vie sécuritaires, joyeux et remplis de découvertes seront les mots d'ordre pour cette année encore!

Nous reprendrons les mêmes mesures de sécurité et les mêmes ratios dictés par la Direction de Santé Publique (DSP) en collaboration avec l'Association des Camps du Québec (ACQ) en 2020. Si ces derniers devaient changer en regard à la constante évolution de la situation mondiale, vous serez les premiers avertis des modifications.

NOUVEAUTÉ 2021 : LES CAMPS DE JOUR GUEPE SONT MAINTENANT CERTIFIÉS PAR L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC!

Le sceau "camp certifié" identifie les camps inspectés par l'ACQ répondant à plus de 70 normes qui établissent des exigences relatives à la sécurité, à l'encadrement, à la programmation, et à l'environnement.



Ce *Guide aux parents* se veut donc une référence pour préparer nos joyeux campeurs à venir vivre une expérience hors de l'ordinaire dans la nature de Montréal. Votre aide a été plus que précieuse à l'été 2020 et nous vous en remercions grandement!

Nous avons si hâte de rencontrer ou de revoir vos enfants!

L'équipe de GUEPE

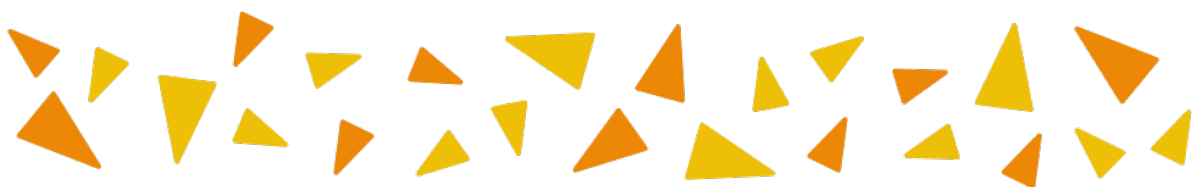


TABLE DES MATIÈRES

MESURES DE SÉCURITÉ	3
CODE DE VIE ET RÈGLEMENT INTERNE.....	5
CAPACITÉ D'ACCUEIL	6
DATES DES CAMPS	6
HORAIRES	7
PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART	8
LISTE DES OBJETS PERSONNELS.....	11
ACTIVITÉS	12
POLITIQUE D'EXCLUSION ET DE RÉINTÉGRATION EN CAS DE COVID-19	13
EN CAS DE BLESSURE.....	14
REÇU D'IMPOT	14
ENCORE PLUS	15
ANNEXES.....	16

MESURES DE SÉCURITÉ

Distanciation physique



Les activités pratiquées doivent assurer un espace de 1 mètre entre les participants de 16 ans et moins et 2 mètres entre le personnel et les participants qui ne résident pas sous le même toit.

Votre travail de parents : respecter les mesures mises en place pour l'arrivée et le départ des campeurs. Expliquer à votre enfant l'importance de respecter la distanciation même s'il s'agit d'un ami ou de la fratrie. Cela permet d'éviter la confusion et faciliter la gestion du groupe par le naturaliste. En maintenant cette distance, nous limitons la possibilité de propagation, augmentons les chances qu'aucun groupe ne ferme et qu'aucun cas ne se déclare, comme à l'été 2020!

Notre travail de naturalistes : faire des rappels quotidiens, s'assurer que chaque activité planifiée respecte cette mesure tout en offrant un milieu de vie chaleureux.

Activités extérieures



Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités et limiter l'utilisation des locaux intérieurs en cas de pluie seulement, en respectant le nombre maximum de participants par local pour respecter la distanciation physique.

Votre travail de parents : s'assurer que votre enfant a à disposition les objets adéquats pour bien profiter de la nature, et ce, de façon individuelle. Prévoir que ces objets resteront au camp, dans un bac, du premier au dernier jour du camp. Vous trouverez la liste en continuant votre lecture.

Notre travail de naturalistes : programmer et animer des activités stimulantes et enrichissantes sur les nombreux plateaux de jeu extérieurs du parc-nature, tout en ayant des plans pour jouer à l'intérieur si la météo devient capricieuse. Quand il « mouille », c'est la fête à la grenouille!

Limitation des contacts physiques



Réduire au minimum les contacts directs et indirects entre les individus notamment en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel non désinfecté entre les participants (ballons, balles, crayons, etc.).

Votre travail de parents : apprendre et rappeler à votre enfant qu'il faut remplacer les câlins et les « tapes là-dedans » par des salutations de loin, des clins d'œil, ou tout autre signe spécial que leur imagination peut créer.

Notre travail de naturalistes : mettre en place des repères visuels pour rendre concrète la distance à respecter aux yeux des petits et grands, organiser des activités sans contact, mais tout aussi amusantes, et s'assurer que l'on forme une grande famille GUEPE bien unie... mais de loin!

Mesures d'hygiène



Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires, dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, de l'ameublement et des installations sanitaires, ainsi que les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

MASQUE : Le port du masque ou du couvre-visage, couvrant le nez et la bouche est **obligatoire dans les lieux publics fermés ou partiellement couverts** pour les personnes de 10 ans et plus. Source : [Gouvernement du Québec](#).

Votre travail de parents : apprendre et pratiquer à la maison les bons gestes pour le lavage des mains ET de l'étiquette respiratoire, le faire tous les matins avant d'arriver au camp, et tous les soirs en revenant. Fournir un masque adéquat et identifié au nom de l'enfant de 10 ans et plus.

Notre travail de naturaliste : faire vivre aux campeurs une activité spéciale en début de camp sur comment appliquer les mesures d'hygiène au camp, devenir des pros du nettoyage des locaux et du matériel grâce à notre équipe supplémentaire dédiée à l'hygiène. Porter l'équipement de protection individuelle à l'intérieur et ce, dès que la situation est nécessaire.

CODE DE VIE ET RÈGLEMENT INTERNE

Le rôle de votre enfant, en plus d'avoir du plaisir et de participer activement aux activités du camp, est de nous aider à maintenir un cadre de vie sécuritaire en respectant les mesures de façon rigoureuse et soutenue dans le temps.

Nous nous engageons à les expliquer et les rendre accessibles à la compréhension de tous, de façon ludique et positive, tout en maintenant le sérieux de ces dernières.

Il n'y aura aucune tolérance pour les comportements suivants :

- Tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire;
- Cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle;
- Engager des contacts avec les autres de façon volontaire.

Des mesures disciplinaires en gradation pourront être prises le cas échéant :

- L'avertissement;
- Le retrait d'activité;
- La communication avec le parent;
- Et même l'exclusion du camp, en cas de force majeure.

Nous comptons sur vous pour en discuter avec votre enfant, préalablement à la tenue du camp.



CAPACITÉ D'ACCUEIL

Notre capacité d'accueil de campeurs a été soigneusement étudiée afin de nous permettre d'assurer à tous un espace extérieur ET intérieur respectant les mesures préconisées, et ce, en tout temps. Nous conservons les mêmes ratios prescrits par la DSP en 2020.

Ces derniers peuvent changer en cours d'été selon l'évolution de la situation, et nous devrons, dans le cas échéant, réajuster le nombre de campeurs admis, à la hausse ou à la baisse.

Les ratios sont pour un naturaliste :

- Campeurs de 5 à 6 ans** : 10 enfants
- Campeurs de 7 à 8 ans** : 12 enfants
- Campeurs de 9 à 12 ans** : 15 enfants

L'entièreté des activités se dérouleront au secteur Héritage du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies :

Chalet d'accueil Héritage : 14905, rue Sherbrooke Est, Arrondissement Pointe-aux-Trembles

DATES DES CAMPS

Les dates des camps sont :

- Camp 1 - 5 au 16 juillet 2021
- Camp 2 - 19 au 30 juillet 2021
- Camp 3 - 2 au 13 août 2021

HORAIRES

Halte-garderie

De 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h 00 à 17 h 30

Vous pouvez :

- Reconduire vos enfants à n'importe quel moment entre 7 h 30 et 9 h 30.
- Venir chercher vos enfants à n'importe quel moment entre 15 h 30 et 17 h 30. Des frais de 10 \$/5 min seront portés à votre compte pour tout retard (après 17 h 30) non causé par le protocole de départ (ex. file d'attente).

Si vous désirez profiter du service de halte-garderie, vous devrez inscrire votre enfant AVANT le début du camp, car AUCUNE inscription spontanée ne sera acceptée.

Camp de jour

De 9 h 00 à 16 h 00

Arrivée progressive à partir de 8h45 avec un horaire suggéré par groupe :

- Groupes 1 et 2 : de 8h45 à 9h
- Groupe 3 : de 9h à 9h15
- Groupe 4 : de 9h15 à 9h30

Départ progressif à partir de 15h30 jusqu'à 16h00.

- Groupes 1 et 2 : 15 h 30
- Groupe 2 : 15 h 40
- Groupe 3 : 15 h 50

Des frais de 10 \$/5 min seront portés à votre compte pour tout retard (après 16 h) non causé par le protocole de départ (ex. file d'attente).

Le numéro de groupe de votre enfant, ainsi que le nom de son naturaliste vous seront communiqués par courriel avant le début du camp. Notre correspondance pourrait se retrouver dans votre boîte de courriels indésirables. Gardez l'œil ouvert!

Absence, retard ou de départ hâtif

En cas d'absence, de retard ou de départ hâtif, **IL EST TRÈS IMPORTANT** de prévenir le ou la responsable du camp, idéalement 24 h d'avance ou dès que vous le savez. Écrivez-nous un courriel indiquant :

- Le site du camp (Pointe-aux-Prairies);
- Le nom complet de votre enfant;
- Le groupe et le nom de son naturaliste.

Courriel : camps@guepe.qc.ca



PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Veuillez noter que pour des raisons de sécurité, aucun parent ne pourra être admis sur le site du camp, à aucun moment et pour aucune raison.

À la maison, le matin, avant le camp



Lavage des mains selon la bonne technique.

Rappel de l'étiquette respiratoire.

Prendre un masque propre avec soi.

Mettre de la crème solaire et du chasse-moustique.

Arrivée sur le site du camp

Pour connaître les zones d'accueil - voir ANNEXE 1



Lors de votre arrivée dans le stationnement, votre enfant et vous devez rester dans la voiture jusqu'à la zone d'accueil désignée. Il faudra parfois attendre en ligne, toujours dans l'auto, puisque l'accueil se fait un campeur à la fois.



Un membre de l'équipe GUEPE sera mandaté pour accueillir votre enfant et lui fera signe de venir le rejoindre lorsque ce sera son tour. Il portera de l'équipement de protection individuel et s'assurera que tous les campeurs se désinfectent bien les mains, avant d'aller rejoindre la personne responsable de la halte-garderie, ou son naturaliste, dans l'aire de jeux extérieure.



Le préposé à l'accueil cochera le nom du campeur dans le registre de présences sur le camp (comprenant aussi les employés) et vous posera des questions avant de vous souhaiter une bonne journée et passer au prochain campeur. Vous devez rester à l'intérieur de votre automobile pendant tout le processus d'accueil.



Vous ne pourrez pas discuter en personne avec les naturalistes. Si vous avez des questions ou désirez discuter d'une situation propre à votre enfant, nous vous invitons à envoyer un courriel à camps@guepe.qc.ca. Le ou la responsable communiquera avec vous dans les meilleurs délais.

Si vous arrivez à pied ou à vélo, ou si votre enfant arrive de façon autonome, il devra absolument passer par la zone d'accueil pour signaler sa présence, se désinfecter les mains et répondre aux questions de la personne en place. Il en va de même pour les assistants-naturalistes.

Départ du site du camp



Lors de votre arrivée à la zone d'accueil désignée (prévoir la possibilité d'une file d'attente au départ également), le membre de l'équipe mandaté vous demandera de lui présenter une pièce d'identité afin de cocher le départ de votre enfant sur le registre des présences.

Seules les personnes mentionnées au dossier du campeur, pourront venir le chercher. Vous désirez ajouter quelqu'un au dossier? Facile! Il suffit de communiquer avec le ou la responsable par courriel (camps@guepe.qc.ca) en lui indiquant les informations de la nouvelle personne autorisée.



Votre présence sera ensuite communiquée à la personne responsable. Cette dernière enverra votre enfant, aux mains lavées, vous rejoindre et on se saluera de loin. « À demain! »



Vous devez rester à l'intérieur de votre automobile pendant tout le processus de départ. Vous ne pourrez pas discuter en personne avec les naturalistes. Si vous avez des questions ou désirez discuter d'une situation propre à votre enfant, nous vous invitons à envoyer un courriel à camps@guepe.qc.ca. Le ou la responsable communiquera avec vous dans les meilleurs délais.

Si votre enfant retourne à la maison de façon autonome (sans l'accompagnement d'un parent), nous vous demandons **d'écrire un courriel au responsable pour l'en informer** (camps@guepe.qc.ca), sans quoi, nous ne pourrions laisser partir votre enfant. Il en va de même, s'il est accompagné d'un frère ou d'une sœur assistant-naturaliste. Indiquez dans le courriel :

- Le site du camp (Pointe-aux-Prairies);
- Le nom complet de votre enfant;
- Le groupe et le nom de son naturaliste.

À la maison, le soir, après le camp

Comme presque partout au Québec maintenant, il y a présence de tiques au parc-nature du Bois-de-Liesse. Afin de prévenir les morsures, nous restons le plus possible dans les sentiers et tous les naturalistes ont le matériel nécessaire ainsi qu'une formation pour retirer la tique de façon adéquate.

De votre côté, il est conseillé (non obligatoire) par le gouvernement de fournir à votre enfant des vêtements longs de couleur claire, des chaussures fermées et une crème insecticide contenant du DEET. Il faudra bien sûr adapter les vêtements selon la température, un coup de chaleur est si vite arrivé! 😊

À votre retour à la maison, nous vous invitons à vérifier le corps de votre enfant lors de la douche ou du bain. Lors de la vérification des tiques, vous cherchez des bosses ou des petits points noirs anormaux. Consultez l'ANNEXE 2 pour plus de détails.

LISTE DES OBJETS PERSONNELS

Nous devons limiter l'entrée et la sortie de matériel sur le site du camp. C'est pourquoi nous vous demandons de fournir un bac de plastique de 14 L AVEC COUVERCLE, par enfant, et identifié à son nom.

Bien que le partage soit une valeur prônée chez GUEPE, en temps de pandémie, nous ne pouvons permettre les échanges d'objets personnels, et ce, même entre membres d'une même famille.

Aucun autre objet que ceux listés ci-dessous ne sera acceptés :

- Crème solaire
- Chasse moustique
- Casquette ou chapeau
- Bouteille d'eau réutilisable
- Bottes de pluie
- Tenue complète de rechange
- Sacs en plastique refermables (ex. pour ramener vêtements mouillés)
- Petit paquet de mouchoirs jetables



Le bac et son contenu devront rester sur le site, du premier au dernier jour du camp. Seuls la boîte à lunch, les médicaments, et le linge de rechange à laver pourront voyager avec les campeurs.

Pour le repas du midi, un lunch froid est à prévoir. Pendant les camps les jeunes sont actifs toute la journée et ont donc besoin d'un apport calorique supérieur. N'hésitez pas à fournir plus de collations à votre enfant dans les premiers jours du camp.

ACTIVITÉS

Nous continuons d'offrir des activités de qualité sur le thème des sciences de la nature et de l'environnement telles que :

- La randonnée en forêt et l'observation de la faune et de la flore;
- La récolte de spécimens;
- La présentation d'artéfacts naturels;
- Expériences, jeux notionnels et ludiques;
- Et bien d'autres.

Quant aux activités « spéciales » telles que la pêche, le camping ou l'événement de fin de camp *Nature en fête*, nous devons attendre les mesures spécifiques de 2021 avant de possiblement les remettre à la programmation.

Journée type

9 h 00 : Prise en charge des campeurs

9 h 15 : Message du coordonnateur, jeu matinal et prise de la collation

9 h 30 : Début des activités de découverte et d'éducation

Chasse aux insectes

Randonnées

Expériences

Etc.

11 h 00 : Dîner d'une durée de 30 à 45 minutes (selon le groupe d'âge)*

12 h 30 : Activités (suite)

15 h 15 : Collation, journaux de bord, retour sur la journée

15 h 30 : Rassemblements extérieurs (en groupes séparés) près de la zone de départ, jeux calmes et début du départ progressif des campeurs.

* Les horaires des dîners ont été décalés pour qu'un seul groupe dîne à la fois, limitant ainsi les attroupements autour du chalet ou aux toilettes.

POLITIQUE D'EXCLUSION ET DE RÉINTÉGRATION EN CAS DE COVID-19

Si un enfant développe des symptômes à la maison ou s'il est en contact ou a été en contact avec une personne présentant des symptômes

Tout campeur :

- Développant des symptômes évocateurs ou ayant reçu un résultat positif à la COVID-19;
- Ayant été en contact avec une personne présentant des symptômes ou ayant reçu un résultat positif à la COVID-19;
- Ayant voyagé à l'étranger.

Doit respecter les consignes d'isolement et ne doit pas participer au camp. Le but n'est en aucun cas d'exclure l'enfant, mais bien de s'assurer de la sécurité de tous!

La réintégration au camp de jour pourra se faire 24 h à 48 h après la disparition de tout symptômes évocateurs, après discussion avec le ou la responsable.

Pour toute question en lien avec la COVID-19, composer le 1 877 644-4545.

Si un enfant développe des symptômes en cours de journée de camp

Si un campeur développe des symptômes évocateurs de la COVID-19 pendant sa journée de camp, il sera isolé en attendant qu'une des personnes autorisées notées au dossier vienne le chercher, et ce, le plus rapidement possible. Un masque de procédure lui sera remis, et ce dernier devra être porté peu importe l'âge de l'enfant. Un local dédié uniquement à l'isolement a été mis en place si l'attente en extérieur n'est pas possible.

Si le campeur présentant des symptômes a une fratrie aussi présente au camp, le même protocole sera appliqué pour tous les membres de la famille.

Le membre du personnel de GUEPE qui assurera la surveillance portera les équipements de protection individuelle, et le reconduira à l'auto lors de l'arrivée du parent. Le parent ne doit en aucun cas entrer sur le site du camp.

Nous contacterons la Direction de la Santé publique régionale qui nous donnera le protocole à suivre pour la suite des choses, incluant la réintégration potentielle du campeur.

À son arrivée à la maison, nous demandons au parent de composer le **1 877 644-4545** pour obtenir les recommandations pour son enfant.

Pour toute question en lien avec la COVID-19, composer le 1 877 644-4545.

EN CAS DE BLESSURE

Tous les naturalistes sont formés aux premiers soins et disposent de l'équipement nécessaire. Les premiers soins seront prodigués avec les équipements de protection individuelle appropriés selon les recommandations de la DSP.

En cas de blessure bénigne, l'information vous sera transmise en fin de journée. En cas de blessure grave, le contact d'urgence au dossier de l'enfant sera contacté immédiatement.

REÇU D'IMPOT

Le camp de jour et la halte-garderie sont des services éligibles au Relevé 24. Les relevés sont générés en février de l'année qui suit la participation au camp de jour. Vous recevrez un courriel avec les informations à mettre à jour dans votre compte Amilia. Veuillez noter que le NAS doit obligatoirement être dans votre compte afin de générer le relevé, et ce, à la demande du gouvernement provincial.

ENCORE PLUS

Si votre enfant a une condition médicale ou des besoins particuliers, si vous désirez nous faire part d'une situation, ou si vous avez simplement des questions non répondues par ce guide, sachez que l'équipe du camp GUEPE est là pour vous!

Plus que jamais nous nous serrons les coudes (à 2 m!) et travaillons ensemble pour que cet été soit magique pour nos campeurs.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter, c'est toujours un plaisir de discuter avec vous, les parents!

Courriel : camps@guepe.qc.ca



ANNEXES

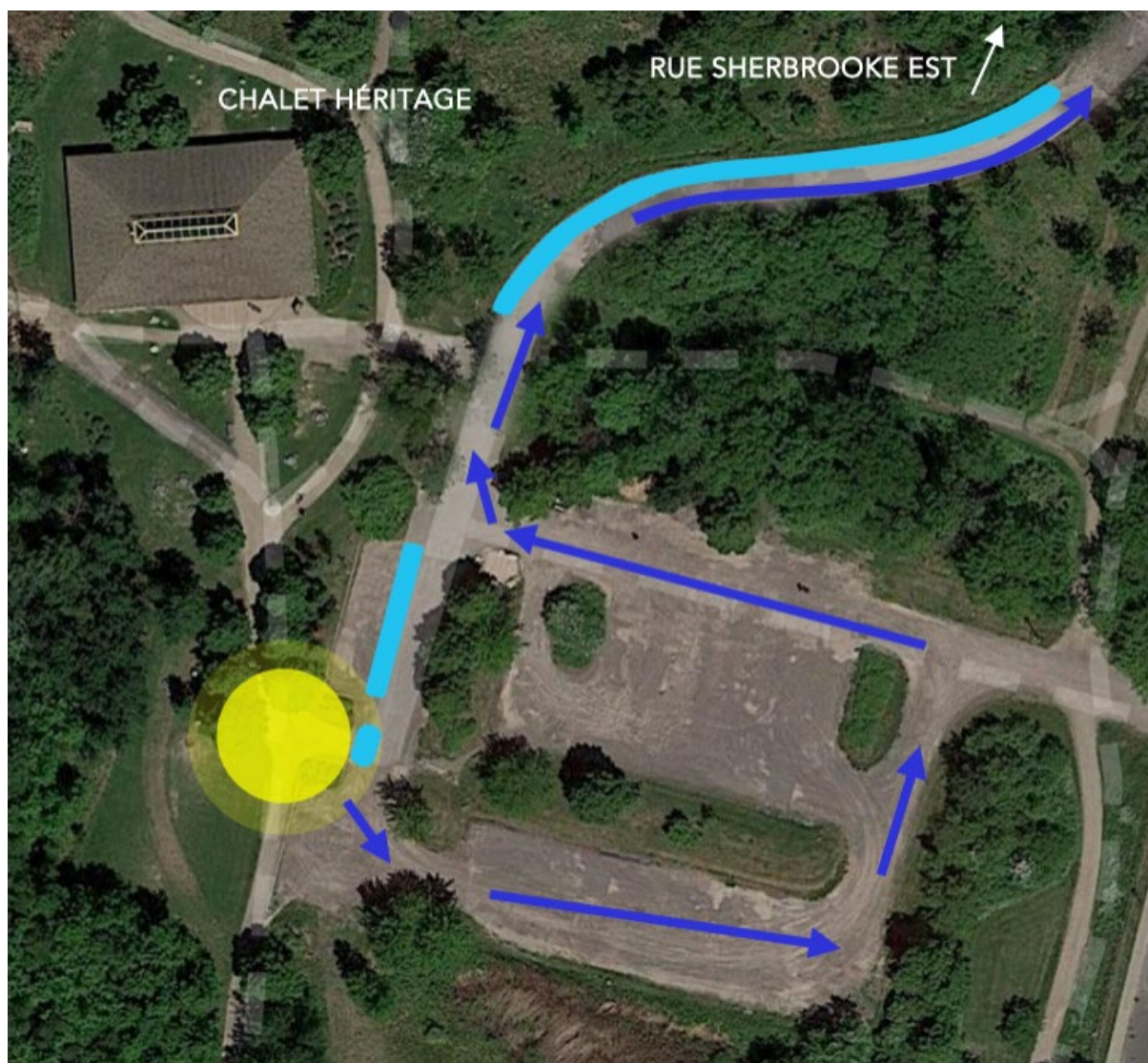
ANNEXE 1

Accueil et départ des campeurs au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies
Secteur Héritage

Zone jaune : Accueil des campeurs et débarcadère

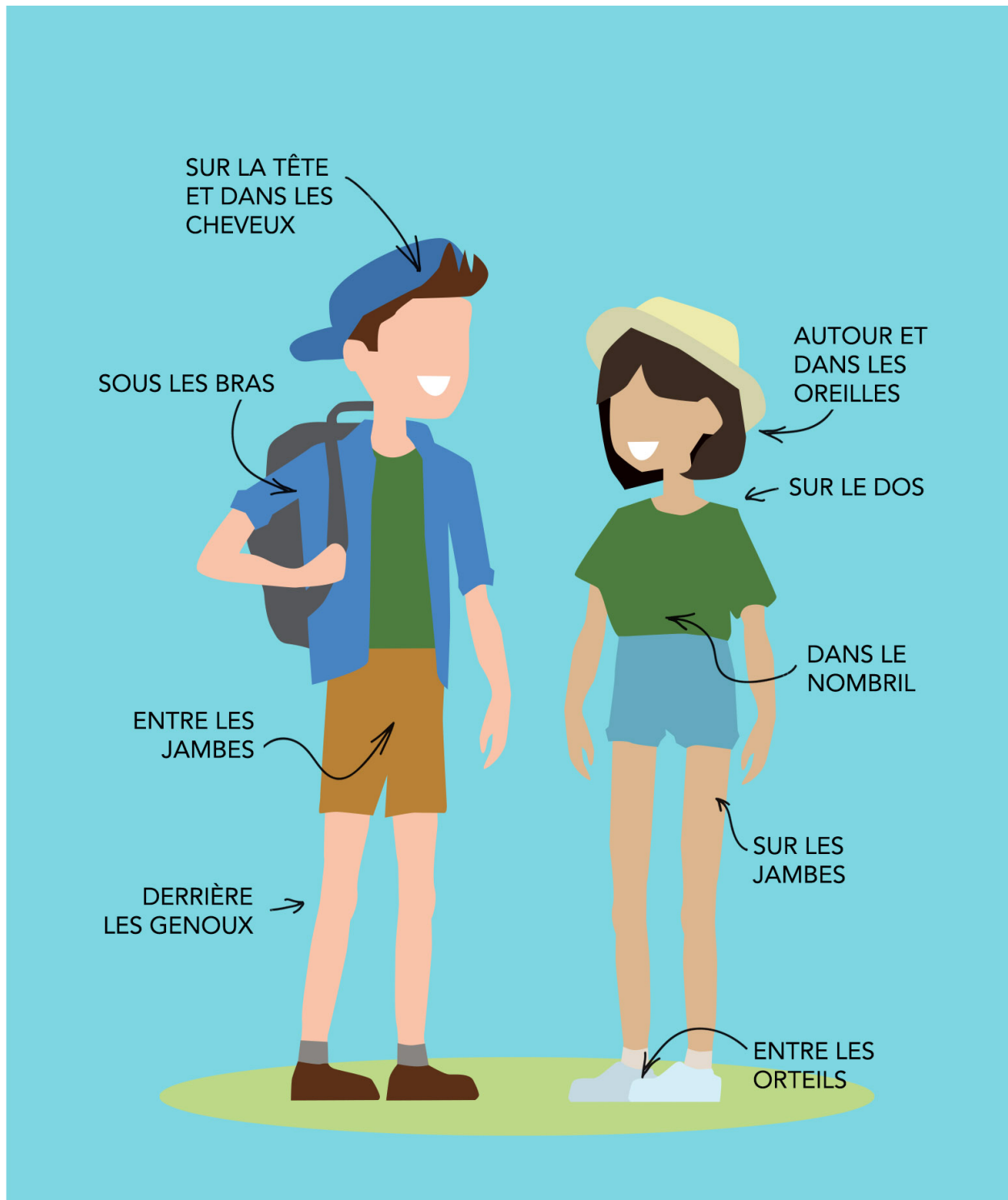
Zones bleues : Espaces d'attente pour les véhicules

Flèches : Parcours des véhicules



ANNEXE 2

Vérification journalière des tiques



Pour plus d'informations concernant les tiques à pattes noires

Pour en savoir davantage sur la maladie de Lyme